

**DESTINATAIRES :** Tous les employés du palais de justice de Montréal  
Tous les occupants du palais de justice de Montréal  
Membres du CCRO du palais de justice de Montréal

**DATE :** Le 22 décembre 2021

**OBJET :** **Cas confirmé – COVID-19**

---

Bonjour,

C'est avec la volonté de vous transmettre l'information disponible dans les meilleurs délais et dans un souci de transparence que nous vous informons que 1 personne ne travaillant pas au ministère de la Justice mais travaillant au 5<sup>ème</sup> étage du palais de justice de Montréal le 15 décembre 2021, a reçu un résultat positif à un test relatif au dépistage de la COVID-19.

Lors de chaque cas confirmé de contamination, la direction effectue une enquête afin d'identifier les personnes à risque d'une exposition et devant être placées en isolement. Aucune personne n'a été identifiée comme ayant eu une exposition à risque.

Nous sommes conscients que la situation actuelle peut être difficile et être une source d'anxiété pour certains. Soyez assurés que nous avons mis en place toutes les actions et les mesures de prévention requises en fonction de la situation, et ce, afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel.

Nous vous rappelons les conseils d'usage quant au lavage fréquent des mains, au maintien d'une distance de deux mètres avec les gens que vous côtoyez ainsi qu'au port du masque dans les espaces communs de l'édifice. Vous devez également respecter toutes les consignes, notamment celles de ne pas vous présenter au travail si vous avez des symptômes apparentés à la COVID-19 et d'informer immédiatement votre gestionnaire de cette situation. Le respect individuel de ces mesures obligatoires est d'une importance primordiale. La lutte contre la propagation du virus est une responsabilité partagée par tous.

Pour toute question ou préoccupation concernant les mesures mises en place, vous pouvez vous référer à votre gestionnaire.

La responsable de l'établissement,



Mariane Bastien  
Directrice régionale des services judiciaires de Montréal  
Directrice du palais de justice de Montréal

**DESTINATAIRES :** Tous les employés du palais de justice de Montréal  
Tous les occupants du palais de justice de Montréal  
Membres du CCRO du palais de justice de Montréal

**DATE :** Le 23 décembre 2021

**OBJET :** Cas confirmé – COVID-19

---

Bonjour,

C'est avec la volonté de vous transmettre l'information disponible dans les meilleurs délais et dans un souci de transparence que nous vous informons qu'une personne travaillant au ministère de la Justice au 15<sup>e</sup> étage du palais de justice de Montréal le 16 décembre 2021, a reçu un résultat positif à un test relatif au dépistage de la COVID-19.

Lors de chaque cas confirmé de contamination, la direction effectue une enquête afin d'identifier les personnes à risque d'une exposition et devant être placées en isolement. Aucune personne n'a été identifiée comme ayant eu une exposition à risque.

Nous sommes conscients que la situation actuelle peut être difficile et être une source d'anxiété pour certains. Soyez assurés que nous avons mis en place toutes les actions et les mesures de prévention requises en fonction de la situation, et ce, afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel.

Nous vous rappelons les conseils d'usage quant au lavage fréquent des mains, au maintien d'une distance de deux mètres avec les gens que vous côtoyez ainsi qu'au port du masque dans les espaces communs de l'édifice. Vous devez également respecter toutes les consignes, notamment celles de ne pas vous présenter au travail si vous avez des symptômes apparentés à la COVID-19 et d'informer immédiatement votre gestionnaire de cette situation. Le respect individuel de ces mesures obligatoires est d'une importance primordiale. La lutte contre la propagation du virus est une responsabilité partagée par tous.

Pour toute question ou préoccupation concernant les mesures mises en place, vous pouvez vous référer à votre gestionnaire.

La responsable de l'établissement,



Mariane Bastien  
Directrice régionale des services judiciaires de Montréal  
Directrice du palais de justice de Montréal



**DESTINATAIRES :** Tous les employés du palais de justice de Montréal  
Tous les occupants du palais de justice de Montréal  
Membres du CCRO du palais de justice de Montréal

**DATE :** Le 22 décembre 2021

**OBJET :** Cas confirmé – COVID-19

---

Bonjour,

C'est avec la volonté de vous transmettre l'information disponible dans les meilleurs délais et dans un souci de transparence que nous vous informons qu'une personne travaillant au ministère de la Justice au 14<sup>e</sup> étage du palais de justice de Montréal le 16 décembre 2021, a reçu un résultat positif à un test relatif au dépistage de la COVID-19.

Lors de chaque cas confirmé de contamination, la direction effectue une enquête afin d'identifier les personnes à risque d'une exposition et devant être placées en isolement. À la suite de cette enquête, des personnes ont été identifiées comme ayant eu une exposition à risque. Toutes les personnes concernées ont été contactées afin de prendre les mesures nécessaires.

Nous sommes conscients que la situation actuelle peut être difficile et être une source d'anxiété pour certains. Soyez assurés que nous avons mis en place toutes les actions et les mesures de prévention requises en fonction de la situation, et ce, afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel.

Nous vous rappelons les conseils d'usage quant au lavage fréquent des mains, au maintien d'une distance de deux mètres avec les gens que vous côtoyez ainsi qu'au port du masque dans les espaces communs de l'édifice. Vous devez également respecter toutes les consignes, notamment celles de ne pas vous présenter au travail si vous avez des symptômes apparentés à la COVID-19 et d'informer immédiatement votre gestionnaire de cette situation. Le respect individuel de ces mesures obligatoires est d'une importance primordiale. La lutte contre la propagation du virus est une responsabilité partagée par tous.

Pour toute question ou préoccupation concernant les mesures mises en place, vous pouvez vous référer à votre gestionnaire.

La responsable de l'établissement,



Mariane Bastien  
Directrice régionale des services judiciaires de Montréal  
Directrice du palais de justice de Montréal

